

TOI AUSSI ! MONTRE NOUS TES MOUSTACHES !!



Depuis la mise en évidence de la présence du murin d'Alcathoe en France métropolitaine, une attention particulière a été portée sur le groupe des myotis de petite taille. La recherche de caractères déterminants pouvant contribuer à une différenciation entre murin à moustaches et murin d'Alcathoe (fiche à télécharger <http://www.bretagne-vivante.asso.fr>) nous a conduit à examiner ces chauves-souris plus en détail.

Les récentes publications et notamment la révision taxonomique proposée par T.Benda et K.A.Tsytsulina nous ont confortés dans un principe restrictif pour la détermination du murin d'Alcathoe et dans l'idée que les connaissances n'étaient peut-être pas encore abouties sur les murins de petite taille (plusieurs sous-espèces de murin à moustaches -ssp *mystacinus*, ssp *occidentalis*-, présence en Europe du murin doré *myotis aurascens*).

Pour les saisons de 2004 et 2005, plusieurs chauves-souris présentaient des différences avec les descriptions des murins de petite taille connus. Ces observations portaient sur les animaux détenus en main, l'observation des individus hivernants s'avérant trop hasardeuse (variation de la densité du pelage hivernal, individus souvent partiellement visibles dans les fissures et très sensibles au dérangement, conditions d'humidité très variables cachant partiellement ou totalement l'animal).

Pluherlin (56) - (n=2) AB: 36/36.6 - D5: 46/45

Les premiers individus sont dits -grands moustaches à tendance Brandt-. Le museau, les oreilles ainsi que le tragus sont bruns. Le pelage est également brun et peu contrasté entre le dos et le ventre. Ils sortent du lot car ne ressemblant ni à *m. mystacinus*, ni à *m. alcathoe*.

Ils pourraient au mieux se rapprocher du *m. brandtii* ou *m. aurascens*. Ce genre d'individus devrait donc faire l'objet d'une fiche -moustache bizarre-.

La Gacilly (56) - (n=2) AB: 32.8/32.4 - D5: 51/51 - D6: 42/41 - T: 15/15

D'autres individus rappellent par leur forme claire l'Alcathoe mais le museau et les oreilles fins, le front droit les rapprochent plus du moustaches.

La coloration brune et non noire du museau et des oreilles, la base interne claire de l'oreille rappelle le *m. brandtii*. L'extrémité du pelage dorsal est doré/roux. La dentition ne correspond pas au *m. brandtii*. S'il fallait les surnommer, le terme de -mini brandt- pourrait convenir.

Ils doivent également être rapportés pour l'enquête.

La Gacilly (56) - (n=1) AB: 34.7 - D5: 56 - D6: 45

Par extension, d'autres individus affichent des variations pouvant poser quelques interrogations.

Si l'on connaît l'aspect du pelage brun et long du murin à moustaches pendant la période hivernale, on peut rencontrer également des murins dits -moustaches claires- durant la période estivale.

Par souci de rigueur, on pourra établir une fiche et une collecte de crotte - moustache bizarre - pour ces individus.

La collecte d'informations s'avérerait donc précieuse si la connaissance était amenée à progresser ces prochaines années. Il est ainsi utile de consigner les données habituelles d'une observation ainsi que des descriptions. L'analyse génétique à partir d'échantillons de guano collectés sur ces moustaches bizarres permettra d'envisager une première piste de recherche.

Nous vous invitons donc à vous munir de quelques fiches lors de vos soirées de captures et à collecter le maximum d'informations (descriptions, photos, crottes) sur les murins qui ne seront assurément ni du murin à moustaches "typique", ni du murin d'Alcathoe, ni du murin de Brandt (le groupe chiroptères de Bretagne Vivante assurera la centralisation et le retour d'information).

Groupe Chiroptères Bretagne Vivante (<http://www.bretagne-vivante.asso.fr/>)
 Arnaud Le Houédec - arnaud.lehouedec@sipco.fr - 0299392094
 Yann Le Bris - <http://www.yannlebris.com/> - 0299081887
 Mars 2006

